



Sinistres extraordinaires 2002

17.11.2002: GR

Intempéries dans les Grisons

Selon une première évaluation de l'Établissement cantonal d'assurance des Grisons, les dommages éléments naturels aux bâtiments sont de l'ordre de 15 millions de francs. La grande inconnue, ce sont les innombrables dommages à des terrains privés, pour lesquels la caisse de dommages éléments naturels du canton des Grisons fournit des contributions.